

La Gazette

de Cany-Barville

n°17
SEPTEMBRE 2021

Actualités :

- L'Orée du Bois et Verger Habité

Histoire et patrimoine :

- Le patrimoine façon « vieille école »

Dossier :

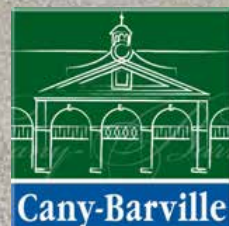
- Création d'une réserve communale de sécurité civile

Culture :

- Programme du bicentenaire Flaubert – Bouilhet

Portrait de canycais :

- Aucun obstacle ne résiste à Nicolas DUCOUROY





Edito

- Editorial du Maire - p.3

Actualités

- L'Orée du Bois et Verger Habité, deux résidences respectueuses de l'environnement et de la cohésion sociale - p.4-5

Ma ville

- Les Canycas.es ont célébré la Fête Nationale- p.6
- Un franc succès pour Cany Artisanal - p.6
- Les jeunes Canycas.es s'initient à plusieurs disciplines sportives - p.7
- Une saison estivale animée aux Marronniers - p.7
- Les groupes ont fait le show pour Cany Parade - p.7
- Les écoles passent au numérique - p.8
- Quelques petits conseils pour un voisinage serein - p.8

Actualités du CME

- Le dispositif « Ici commence la Mer » prend de l'ampleur - p.9

Mes commerces

- Boucherie de la Durdent - p.9
- Cave de l'Évasion - p.9

Associations

- Luttes contre les violences infantiles - p.10
- Cany-Barville soutient le don de sang - p.10
- Granité et foire à tout - p.11
- La 59ème édition de la foire aux antiquités - p.11
- Retour sur le ciné-concert en plein air - p.11

Histoire et patrimoine

- Le patrimoine façon « vieille école » - p.12-13

Dossier

- Création d'une réserve communale de sécurité civile - p.14-15

Culture

- Agenda des animations culturelles - p.17
- Coup de cœur des bibliothécaires - p.17
- Festival de la Mer - p.17
- Episode 3 : Louis BOUILHET et Madame BOVARY - p.18

Camping municipal

- Les touristes sont de retour au camping - p.19

Portrait de Canycas

- Aucun obstacle ne résiste à Nicolas DUCOUROY - p.20-21

Parole de Cauchois

- Ecole d'hier et d'aujourd'hui - p.22
- Ecole d'hier et d'aujourd'hui - p.22

Tribunes d'expression

- Tribunes d'expression - p.23





Chères Canycaises, Chers Canycais,

Ce nouveau numéro de la Gazette de Cany-Barville me donne l'occasion de revenir sur les animations qui ont animé notre commune pendant l'été. En plus de la fête de la musique et des célébrations du 14 juillet, cette année, nous vous avons proposé deux marchés nocturnes dédiés à l'artisanat et aux producteurs locaux ainsi que Cany Parade, avec la présence de plus de 200 musiciens. Je tiens à remercier l'ensemble des associations, bénévoles, agents municipaux qui ont participé à l'organisation de ces événements. Ces animations attirent chaque année de nombreux participants et permettent de promouvoir le dynamisme de notre ville, de créer des liens sociaux et de favoriser le bien-vivre ensemble à Cany-Barville, des notions qui me sont chères.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, les enfants ont repris le chemin de l'école pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022. Pendant les vacances, les élus et les agents municipaux ont œuvré pour garantir en accueil de qualité aux petits Canycais. Avec l'ensemble de la municipalité, nous tenons à ce que tous les élèves qui fréquentent les écoles canycaises puissent suivre leurs parcours scolaire dans les meilleures conditions. C'est pour cela que la commune a souhaité candidater au label « Ecole Numérique » porté par le ministère de l'Education Nationale. Grâce à cette participation, nous avons obtenu des subventions afin d'équiper les écoles d'ordinateurs, de tablettes et d'écrans numériques interactifs. Nous souhaitons que tous les enfants, sans distinction sociale, disposent des outils numériques nécessaires pour faciliter leur apprentissage mais également pour s'insérer le plus facilement possible dans notre société et maîtriser le risque que peut représenter l'usage d'internet.

Enfin, je profite de cette tribune pour vous alerter sur les agissements de certains élus de la République. Après le terrain de la résidence SEMINOR, la maison de santé, le budget de la commune... ces derniers cherchent à créer de fausses polémiques dans le but de décrédibiliser notre action. Par méconnaissance des dossiers, désintérêt ou simplement par hypocrisie, ces personnes diffusent de fausses informations en n'avançant aucun argument ou contre-projet. Ces agissements ne sont pas dignes de notre fonction d'élus et de la confiance que les Canycais nous donnent. A l'approche des élections présidentielles et législatives, certains sont prêts à tout pour gagner en visibilité mais nous sommes persuadés que les citoyens ne seront pas dupes.

Heureusement, la République Française est une démocratie transparente et toutes les actions des collectivités territoriales sont facilement vérifiables. Ainsi, nous mettons à votre disposition les délibérations et les comptes-rendus des conseils municipaux afin que vous puissiez accéder facilement à une information fiable. Sachez que les élus de la majorité municipale sont déterminés à œuvrer pour l'intérêt général, à préserver le dynamisme de notre Cany-Barville, à faciliter le quotidien des citoyens et à préserver ce sentiment de bien-être et de convivialité qui caractérise notre commune.

En cette période de rentrée scolaire, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean-Pierre THEVENOT

La Gazette de Cany-Barville

Directeur de la publication : Jean-Pierre THEVENOT - Rédacteur en chef : Valentin LANGE

Comité de rédaction : Coralie CAUCHY, Jean-Charles FONTAINE, Nicole GIBOURDEL, Pierre-Yves JEGAT, Isabelle JOURDAIN - Contributeur : Michel BASILLE - Florence JASPART - Sylvie DESBOEUF

Conception : Service communication - Crédit photo : Service communication

Editeur : Commune de Cany-Barville

25 place Robert GABEL - 76450 Cany-Barville - mairie@cany-barville.fr - 02.35.97.71.44

Impression : Imprimerie BANSE - 3 Rue Bailly, 76400 Fécamp Dépôt légal : Mars 2021

› L'Orée du Bois et le Verger Habité, deux résidences respectueuses de l'environnement et de la cohésion sociale

Conformément à l'engagement de la municipalité, deux nouvelles résidences verront le jour à l'horizon 2022. Ces projets complémentaires permettront à tous de pouvoir se loger dignement selon les revenus de chacun. Avec ces réalisations, Cany-Barville continue son développement tourné vers une justice sociale et environnementale au service de l'attractivité du territoire.

L'ORÉE DU BOIS : LA NATURE À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

La résidence L'Orée du Bois sera construite sur un terrain appartenant à la commune de Cany-Barville situé route de Bosville. Elle sera composée de 23 parcelles libres de constructeur et de 10 logements collectifs gérés par LOGEAL. Pour Jean-Pierre THEVENOT, maire de Cany-Barville, « il est important de pouvoir proposer des logements intermédiaires sur notre commune car la demande est assez forte. Nous avons besoin d'une offre de logements adaptée aux moyens de tous, c'est-à-dire des logements à loyer modéré, des terrains à bâtir, des résidences intergénérationnelles... L'objectif de ces projets est d'attirer de nouveaux habitants, de garantir l'équilibre commercial du centre-ville, maintenir le nombre de classes dans les écoles et de permettre aux citoyens d'accéder à la propriété ». La construction de nouvelles propriétés bâties représente également un intérêt économique pour Cany-Barville grâce à la collecte des impôts fonciers.

Dans un premier temps, le terrain qui accueillera la résidence a été réaménagé et amélioré. En effet, des travaux ont été réalisés pour collecter les eaux de ruissellement de la résidence de la Sapinière et ainsi protéger les captages d'eau. Les futurs Canycais bénéficieront d'un lieu de vie sain au cœur d'une nature préservée. Jean-Pierre THEVENOT souligne « vu le cadre particulier de la résidence l'Orée du Bois, nous avons souhaité nous engager en faveur de l'environnement et de la biodiversité en préservant notre ressource en eau mais également en respectant la trame verte qui garantit la libre circulation des animaux ». Pas de doute, les enfants s'épanouiront dans cet endroit privilégié à deux pas de la forêt.

LE VERGER HABITÉ : BIEN VIVRE ET VIEILLIR ENSEMBLE

Après la véloroute du Lin et les travaux du Pôle de Santé, le quartier du Champ de Foire poursuit sa mutation. Pour preuve, une résidence intergénérationnelle, appelée le Verger Habité, sera construite sur l'ancienne friche industrielle de l'usine PREVITAL. Des travaux pour retirer les restes de béton sous terrain qui rendaient le sol imperméable ont été réalisés. De plus, des aménagements ont été

conçus pour canaliser les eaux de pluie et améliorer le réseau d'eau du secteur. Ces réalisations ont été validées par l'ensemble des services de l'Etat. A noter qu'une entreprise paysagiste a creusé les sols pour traiter les terres récupérées et se débarrasser de pieds de renouée du Japon, une plante invasive.

Ce projet porté par le bailleur SEMINOR redonnera une utilité à ce terrain inoccupé. 47 logements seront ainsi bâtis à cet endroit. Jean-Pierre THEVENOT précise « Le Verger Habité a pour vocation d'accueillir des jeunes ménages avec ou sans enfants mais également des personnes âgées. La finalité est de mélanger les générations et de tisser des liens sociaux ».

Au sujet des personnes âgées monsieur le Maire poursuit « L'inspiration du projet est de bien vivre et vieillir ensemble, nous souhaitons favoriser l'autonomie de nos aînés en leur permettant de rester chez eux le plus longtemps possible ». En effet, SEMINOR a déposé un projet social garantissant une vie agréable aux anciens. Ils pourront profiter de la véloroute du Lin pour se rendre en toute sécurité au Pôle de Santé et dans le centre-ville. Au niveau de la résidence, des espaces de vie en commun seront aménagés comme notamment des espaces verts et des jardins partagés. C'est de cette spécificité que provient le nom de « Verger Habité ». A ce jour, plus de 40 demandes de logement ont été déposées à la mairie. Avec cette réalisation, les concepts de faire société, vivre ensemble, mélange des générations seront bien une réalité.





▼
Visuel des espaces verts et d'une partie des logements de la future résidence « le Verger Habité. »



« Les objectifs de ces projets sont d'attirer de nouveaux habitants, de garantir l'équilibre commercial du centre-ville, maintenir le nombre de classes dans les écoles et de permettre aux citoyens d'accéder à la propriété. »

► Un exemple de logements locatifs de la résidence « l'Orée du Bois. »



› Les Canycais.es ont célébré la Fête Nationale

Les célébrations du 14 juillet 2021 ont débuté à 10h45 par une revue du matériel d'incendie au centre de secours de Cany-Barville. Ensuite, les participants ont défilé jusqu'au monument aux Morts pour rejoindre la cérémonie officielle. Sur place, plusieurs citoyens étaient réunis pour écouter le discours de Jean-Pierre THEVENOT, maire de Cany-Barville, et rendre hommage aux personnes qui se sont battues pour défendre nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dans son allocution, Monsieur le Maire a souligné l'importance de la démocratie et le fait que cette dernière a plus que jamais besoin d'un nouvel élan et de la mobilisation des Français.es pour la préserver. Vers 11h30, le public avait rendez-vous devant l'Hôtel de ville pour assister à la remise des médailles et décorations.

La commune de Cany-Barville félicite les récipiendaires pour leur engagement et parcours professionnel :

- Alain COUROYER
- Joël LHERONDEL
- Yves PATRY



Ensuite, les Canycais.es étaient invités à se rendre au stade municipal pour le repas citoyen de l'association Cany Agir. Dans l'après-midi, de nombreuses animations étaient organisées par les associations Ascalud, Kubb Game Barvillais, les Cavaliers de la Durdent et le Comité de Fêtes.

Enfin, la journée s'est conclue par un très beau feu d'artifice musical tiré depuis le stade municipal. Nous remercions les sapeurs-pompiers, les anciens combattants, l'Union Musicale de Cany-Barville, les associations et tous les participants.

Grâce à vous tous, nous avons pu célébrer la Fête Nationale ensemble !



› Un franc succès pour Cany Artisanal

Environ 60 exposants étaient réunis sur la place Robert GABEL, le 16 juillet et le 13 août, pour la deuxième édition de Cany Artisanal, le marché nocturne dédié aux artisans et producteurs locaux.

Des centaines de badauds sont venus découvrir le savoir-faire des professionnels et les produits locaux, au rythme de la samba des musiciens à échasses.

Pas de doute, cette belle réussite présage un avenir prometteur pour cette animation estivale.



› Les jeunes Canycais.es s'initient à plusieurs disciplines sportives

Badminton, rugby, athlétisme... Du 7 au 13 juillet dernier, les jeunes Canycais.es, âgés de 8 à 12 ans, étaient invités à des animations sur le thème du sport.

Cet événement, encadré par Alain QUESNEL, éducateur de la commune de Cany-Barville, a permis aux enfants de découvrir plusieurs disciplines sportives.

› Une saison estivale animée aux Marronniers

Pendant l'été, un riche programme d'animations a été proposé aux habitants de la résidence d'autonomie « les Marronniers ». De la décoration des jardinières en passant par la gym douce ou la sophrologie, chaque semaine, les anciens ont pu pratiquer de nombreuses activités en petits groupes. Ces animations sont importantes pour favoriser le lien social et l'autonomie. Elle offre un moment convivial et chaleureux à des résidents parfois isolés.



› Les groupes ont fait le show pour Cany Parade

Le dimanche 8 août dernier, Cany-Barville était en fête lors de Cany Parade. Plus de 200 musiciens étaient réunis dans le centre-ville pour une journée festive. Les spectateurs ont pu admirer les prestations de groupes en provenance de France, de Belgique et des Pays-Bas.

Cette année, en raison de la situation sanitaire, les bénévoles n'ont pas pu se réunir pour concevoir les traditionnels chars du Corso Fleuri. Heureusement, les différents désagréments n'ont nullement gâché le spectacle. En effet, malgré une météo capricieuse et les restrictions sanitaires, de nombreuses personnes sont venues assister à la parade dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du corso fleuri !



› Les écoles à l'heure du numérique

Lors de la rentrée scolaire du jeudi 2 septembre 2021, les élèves ont pu découvrir de nombreuses nouveautés dans leur école.

Que s'est-il passé pendant les vacances ?

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, les services communaux ont profité de la saison estivale pour réaliser des travaux d'entretien des bâtiments, des aménagements de salle, et déployer le matériel informatique lié au label « écoles numériques ». En effet, la municipalité a obtenu des subventions pour doter les écoles Canycaises de 20 PC (15 fixes et 5 portables) pour faciliter le travail des enseignants. Les élèves pourront également bénéficier de 36 tablettes numériques adaptées à leur âge et de 2 grands écrans numériques interactifs. Les élèves pourront ainsi dès le plus jeune âge apprendre à maîtriser l'informatique, se servir du numérique dans l'apprentissage, et comprendre les menaces et les opportunités liés à l'usage d'internet.

› Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu sur la commune de Cany-Barville du 20 janvier au 19 février 2022.

Pour le bon déroulement de celui-ci, la commune de Cany-Barville recherche des agents recenseurs disponibles pendant cette période et ayant une bonne connaissance des rues de la commune.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez envoyer votre candidature avant le 8 novembre 2021 à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Cany-Barville
25 place Robert GABEL
76450 Cany-Barville



› Quelques petits conseils pour un voisinage serein

Maintenir le dialogue entre voisin est primordial, trouver un accord amiable permet de sauvegarder la paix du voisinage. Alors, pour nous aider, voici quelques petits rappels qui font références à la réglementation qui rappelle les devoirs et obligations entre voisins :

- La saison de tonte va se terminer mais il est nécessaire de respecter certains horaires (entre 08H00 et 12H00 puis 14H00 à 19H00 en semaine. Le dimanche nous tondrons ou taillerons entre 10H00 et 12H00).
- Les déchets verts (tontes, branchages ou feuillages...) seront compostés ou mis en déchetterie, mais il est interdit de les faire brûler.
- Les tailles hivernales peuvent amener à se demander quelles actions sont possibles. Rappelons qu'il y a obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé pour son terrain (Article L134-36 du Code Forestier) Vous ne pouvez couper, tailler ou arracher que ronces et brindilles qui dépassent depuis le jardin de votre voisin (article 673 du Code Civil). De même, si ce sont des branches d'arbre fruitier, vous ne pourrez récupérer les fruits qu'une fois tombés au sol (article 673 du Code Civil).
- Pour rappel, la végétation plantée sur la ligne séparative de deux propriétés est réputée mitoyenne. (L'article 667 du Code civil prévoit que « la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs ». Autrement dit, chacun doit participer à l'entretien dans sa parcelle respective). Sauf dispositions contractuelles autres.
- Si notre haie empiète sur le trottoir, nous sommes en infraction (article R.116-2 du code de la voirie routière) car arbres et haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou être source de danger pour la circulation routière.
- La saison de plantation arrivera bientôt. Nous penserons à respecter les règles de distances de plantation : Si la hauteur de l'arbre (ou arbuste) est supérieure à 2 mètres, il faut planter à 2mètres minimum de la limite de propriété. Si la hauteur de l'arbre (ou arbuste) est inférieure à 2 mètres, il faut planter à 0,5 mètre minimum de la limite de propriété (Article 673 du Code Civil).

» Le dispositif « Ici commence la Mer » prend de l'ampleur

Le 29 juillet dernier, le Conseil Municipal des Enfants (CME), représenté par la jeune Lya DELARUE, a remis officiellement le pochoir de l'opération « Ici commence la Mer, ne vous trompez pas de poubelle » à Youenn KERDUDOU, directeur du site Delpeyrat de Sasseville.

L'entreprise a souhaité rejoindre l'opération portée par les jeunes élu.e.s de Cany-Barville en réalisant plusieurs marquages devant les avaloirs des eaux pluviales du site.

Cet intérêt de la part d'une entreprise récompense le travail fourni par le CME afin de sensibiliser le public au respect de l'environnement.

Félicitations aux enfants pour ce beau projet et à l'entreprise Delpeyrat pour son engagement en faveur de l'environnement.

Le CME invite toutes les institutions ou entreprises qui le souhaitent à rejoindre le dispositif « Ici commence la Mer, ne vous trompez pas de poubelle ». Ensemble, nous pourrions lutter efficacement contre la pollution des cours d'eau et protéger la biodiversité.



» La braderie de l'été des commerçants

Le soleil, les visiteurs, les exposants, l'ambiance... Tous les ingrédients de la recette d'un événement réussi étaient réunis pour la braderie de l'été des commerçants. Au total, plus de 60 particuliers ont rejoint les commerçants participants dans le centre-ville pour présenter leur stand au public. Cette manifestation organisée, le samedi 17 juillet 2021, par la dynamique association de commerçants Cany-Animations-Commerces fut un succès incontestable.



» Nouveau propriétaire

Ani Cany Mouss
Toiletteur Canin
26 rue du Général de Gaulle
06.20.18.83.99



» Nouveau commerce

Cave de l'Evasion
Cave à vin, bière, spiritueux
25 rue du Général de Gaulle
02.27.13.58.33
www.cavedelevation.fr



» Nouveaux propriétaires

Boucherie de la Durdent
Boucherie, charcuterie
79 rue du Général de Gaulle
02.35.97.81.99



› Luttes contre les violences infantiles

La commune de Cany-Barville a signé une convention avec l'association «les Papillons» dans le but de lutter contre le harcèlement scolaire et toutes autres formes de maltraitements infantiles.

En raison du développement des réseaux sociaux, les enfants sont exposés à une nouvelle forme de harcèlement scolaire qui les touche même dans la sphère privée. De plus, la situation sanitaire et les différents confinements n'ont fait qu'empirer la situation des enfants victimes de violences intrafamiliales. Pourtant, souvent il suffit de parler pour se libérer mais cet acte

salvateur n'est pas facile à réaliser d'autant plus pour les enfants.

Partant de ce constat, des boîtes aux lettres seront prochainement installées dans des lieux fréquentés par les plus jeunes pour leur permettre de dénoncer plus rapidement la maltraitance.

Les bénévoles des «Papillons» mèneront également une campagne d'information et de sensibilisation à ce sujet.



› Cany-Barville soutient le don du sang

Une fois tous les deux mois, la commune de Cany-Barville prête la salle Daniel PIERRE à l'Établissement français du sang afin que ses agents puissent procéder à une nouvelle campagne de collecte des dons de sang. Si la municipalité est fidèle à l'ESF depuis plusieurs années, c'est parce qu'elle est convaincue que donner son sang peut sauver des vies. Nous sommes fiers de l'engouement des citoyens pour cette cause. En effet, environ 65 personnes donnent leur sang lors des collectes canycaises. Nous tenons à remercier tous les donateurs et les organisateurs.

La prochaine collecte aura lieu le mardi 5 octobre matin à la salle Daniel PIERRE. Attention, en raison de la situation sanitaire vous devez prendre rendez-vous en ligne sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Pour rappel, il n'y a pas de risque de transmission de la Covid 19 par transfusion et toutes les mesures de précaution restent mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus : prise de rendez-vous, port du masque obligatoire pour tous, application des règles de distanciations et d'hygiène renforcées.

Par ailleurs, le pass sanitaire n'est pas obligatoire pour se rendre sur un lieu de collecte. Le fait d'avoir été vacciné contre la Covid-19 ne constitue pas non plus un motif d'ajournement au don de sang.



› Granité et foire à tout des « Lutins de Pergaud »

Jérôme THIOLENT Vice-président des « Lutins de Pergaud » s'est lancé le défi d'organiser en 15 jours de temps, une foire à tout qui a eu lieu sur le parking de la salle Daniel Pierre à Cany-Barville, le dimanche 11 juillet. D'habitude, ce genre de manifestation en extérieur est relativement simple à mettre en place. Mais aujourd'hui, avec toutes les contraintes que nous connaissons à cause du COVID, l'organisation et le nombre d'intervenants pour la validation de

l'évènement est bien plus importante. C'est donc avec joie que l'association a enregistré plus de 637 entrées ! L'association a également pu organiser un petit pot de fin d'année en faisant une distribution de granité à la sortie de l'école pour faire plaisir aux enfants. La kermesse scolaire n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année mais les membres du bureau espèrent pouvoir retrouver une vie « normale » dans le planning des animations pour l'année scolaire 2021/2022.



› La 59ème édition de la foire aux antiquités

La 59ème foire aux antiquités de Cany-Barville, organisée par le comité des Fêtes, s'est déroulée, du 12 au 15 août, à la salle Daniel Pierre. Environ 2 000 personnes en provenance des quatre coins de la France sont venues visiter le chapiteau et les stands des exposants. Le nombre d'entrées est en baisse en comparaison des années précédentes mais il est honorable au vu des circonstances sanitaires. Rappelons qu'en 2020, l'évènement n'a pas eu lieu en raison de l'épidémie de COVID-19. Le comité de Fêtes vous donne rendez-vous en 2022 pour la 60ème édition de la foire aux antiquités.

› Retour sur le ciné-concert en plein air

La samedi 10 juillet dernier, le groupe Mr Speaker Ska a mis l'ambiance dans le parc du clos Saint-Martin pour le ciné concert de Ciné Objectif organisé en partenariat avec Cany Agir. Un moment de partage, de rire et de danse qui s'est poursuivi par la diffusion du film « PoissonSexe » d'Olivier BADINET, un long métrage qui vise à sensibiliser le spectateur à la pollution des océans grâce à un scénario décalé qui pousse à la réflexion. Les participants ont été ravis par cette belle soirée conviviale.





› Le patrimoine à l'époque de la « vieille école »

Il fut un temps, pas si lointain, où les filles et les garçons ne pouvaient pas aller à l'école ensemble. Aussi étrange que cela puisse paraître pour les jeunes générations, les établissements scolaires étaient distincts et les enfants pouvaient effectuer toute leur scolarité séparément. C'est avec la loi HABY du 11 juillet 1975 que la mixité est devenue la norme dans tous les établissements scolaires publics. De ce passé, la commune de Cany-Barville a hérité d'un patrimoine architectural conséquent. Elle doit toujours en assurer l'entretien et la restauration. Les anciennes écoles des filles et des garçons ont pour certaines changé de vocation, mais elles sont toujours présentes dans le quotidien des Canyciais.es.

ÉCOLE DES FILLES :

Ouverte en 1903, l'école des filles était installée dans ce beau bâtiment situé derrière le square René COTY. La récréation se déroulait dans l'actuelle cour Jacques-Yves COUSTEAU. Au milieu des années 1930, la cour fut divisée en deux parties, grâce à un mur séparateur suite à l'installation voisine de l'école des garçons. De nos jours cette bâtisse accueille des logements, les bureaux de l'association GEST-DIM et le périscolaire.

ÉCOLE DES GARÇONS :

Auparavant, l'école des garçons était située dans le bâtiment qui abrite aujourd'hui le bureau de Poste de Cany-Barville (depuis 1936). C'est en 1934 que l'école a été transférée à côté de l'ancienne école des filles. Nous pouvons lire dans le livre « la Durdent raconte ses écoles » du Comité des Lettres de Grainville et d'Histoire de la Vallée de la Durdent «... parce que les locaux de la Poste devenaient trop petits, une nouvelle école de garçons fut construite derrière l'école des filles, vers le milieu des années 30 ». Aujourd'hui, le bâtiment comporte des logements ainsi qu'une partie de l'école élémentaire actuelle. Dans le temps l'école était chauffée par un poêle comme le précise Michel le BALLEUR dans le livre « la vie d'un homme » : « ...le poêle trône au beau milieu de la classe... ».

L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI :

Après plusieurs aménagements, l'école élémentaire occupa les bâtiments des anciennes écoles des garçons et des filles puis, plus tard, une partie plus récente. L'ensemble du groupe scolaire « Louis Pergaud » fut érigé en 1984 suite à une augmentation importante de la population. L'école maternelle fut quant à elle construite en 1977 sur d'anciens herbages. Depuis plus de trente-ans l'ensemble des écoles disposent d'un service de restauration scolaire.





L'ancienne école des filles accueille aujourd'hui des logements, les bureaux de l'association GEST-DIM et le périscolaire.



Dans le passé, l'école des garçons se situait dans l'actuel bureau de poste de Cany-Barville.



› **Création d'une réserve communale de sécurité civile**

L'organisation des secours en cas de problèmes majeurs représente un enjeu important pour les communes. A Cany-Barville, les services municipaux ont déjà conçu un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui permet de suivre des procédures précises selon le type de catastrophe (naturelle, industrielle ou sanitaire). Cet outil a prouvé son efficacité lors de la tempête de neige de 2013. En plus du PCS, la municipalité souhaite désormais constituer un groupe de personnes préparées à intervenir en soutien de la commune dans les actions de secours et d'assistance à la population. Patrick TREND, conseiller municipal et vice-président de la commission « Hygiène et Sécurité » nous présente le projet de réserve communale de sécurité civile.

En quoi consiste la réserve communale de sécurité civile ?

« C'est un groupe constitué de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui de la commune en cas de risques majeurs. Son but est de secourir et d'assister les Canycais.es en cas de crise. »

Pourquoi créer une réserve communale à Cany-Barville ?

« Il n'en existe pas réellement. Nous avons les coordonnées de personnes de confiance qui nous ont déjà aidé par le passé ou qui se sont portées bénévoles mais il n'y a pas de structure officielle. Comme personne n'est à l'abri d'une catastrophe, nous avons décidé de mieux organiser ce réseau de volontaires en créant une véritable réserve sur le plan administratif. Cet outil permettra de renforcer la capacité de réponse de la commune face à une crise mais également de créer une participation citoyenne et une dynamique locale sur les sujets de risques majeurs et de secours à la population. »

Quel sera le rôle des personnes volontaires ?

« Les rôles des bénévoles seront différents, selon les compétences et savoir-faire, mais aussi selon les envies de chacun. Ils pourront par exemple, participer à l'accueil, à la diffusion des bonnes informations, au ravitaillement, à l'appui logistique, au soutien moral, à l'évacuation d'un lieu, au relogement des administrés, prêter du matériel... Le but est que chaque personne qui souhaite s'investir puisse trouver une place dans la réserve communale. »

Qui peut devenir bénévole ?

Toutes les personnes qui souhaitent intégrer la réserve communale sont les bienvenues. Il faut cependant répondre présent en cas de problème. Il n'y a pas de critères de diplômes ou de compétences mais les personnes expérimentées dans ce domaine peuvent apporter leur expérience. Nous voulons que tous les citoyens qui veulent aider puissent le faire. »

Les volontaires devront-ils suivre des formations ou des réunions ?

« Oui, bien sûr. Les personnes volontaires seront invitées, dans un premier temps, à participer à une réunion publique sur la réserve communale de sécurité civile. Après, tout au long de l'année, des réunions ou formations seront proposées afin de définir les rôles et d'apprendre à réagir en cas de problème. Nous souhaitons inviter le SDIS et la Gendarmerie à intervenir lors de ces réunions. Des exercices pourront aussi avoir lieu afin de se préparer le mieux possible. »

Quelles sont les dates à retenir ?

« Une réunion d'information est prévue pour le vendredi 17 septembre à 18h00 à la mairie. Pour la suite, cela dépendra des disponibilités des partenaires et des bénévoles. »

« Le but est que chaque personne qui souhaite s'investir puisse trouver une place dans la réserve communale »



**Réserve communale de sécurité civile :
On a besoin de vous !**

**Réunion d'informations
vendredi 17 septembre à 18h
mairie de Cany-Barville**

Programme du Bicentenaire Bouilhet - Flaubert

- Vendredi 1er octobre à 18h30 : **Spectacle « Correspondance Georges SAND et Gustave FLAUBERT » par la compagnie Akté** - salle du Bailliage de Caux
- Samedi 2 octobre à 10h30 : **Inauguration du buste en bronze** de Louis Bouilhet, œuvre du sculpteur Dominique DENRY, offert par la famille MALANDAIN/LEPICARD à la ville de Cany-Barville, suivie de l'**inauguration du Chemin des poètes**, créé par la commune de Cany-Barville avec le soutien du Département de la Seine-Maritime. - Parc de la Médiathèque.
- Samedi 2 octobre de 14h à 14h45 : **Présentation de la biographie de Louis BOUILHET**, par Yves-Marie HELLO, Société des écrivains normands - salle du Bailliage de Caux
- Samedi 2 octobre de 14h50 à 16h : **Conférence de Daniel FAUVEL**, président honoraire de l'Association des Amis de FLAUBERT et de MAUPASSANT sur le thème : « A propos de l'amitié de Louis BOUILHET et Gustave FLAUBERT » - salle du Bailliage de Caux
- Samedi 2 octobre à 16h : **Débat sur l'importance de la poésie** (avec les lauréats du Prix Louis BOUILHET : Jocelyne CORBEL, Maxime DIEUDONNE, Isabelle GAUTIER-LEBLOND), **suivi de la Remise du Prix de la poésie Louis BOUILHET** - salle du Bailliage de Caux
- Samedi 2 octobre à 20h30 : **Représentation de Théâtre** par la troupe Les DiverS GenS - salle du Bailliage de Caux

Bouilhet - Flaubert

La poésie et l'amitié



Vendredi 1 et 2 octobre 2021
salle du Bailliage de Caux
Cany-Barville



Événement gratuit et ouvert à tous sous réserve du port du masque et d'un pass sanitaire valide.

Inscription souhaitée auprès de la médiathèque "les Semailles" (tél : 02.35.57.24.13 - mail : bibliotheque@cany-barville.fr)

ou auprès de l'accueil de la mairie de Cany-Barville (tél 02.35.97.71.44 - mail : accueil@cany-barville.fr)

» Agenda des animations culturelles

- **Vendredi 10 septembre** : Conférence « les Femmes de la Résistance, 1940-1945 » par Jean-Paul LEFEBVRE-FILLEAU - salle du Bailliage de Caux
- **Samedi 18 septembre à 10h** : Conférence « Le sens du vent » par Rémi CHASSING - Médiathèque les Semailles - événement organisé dans le cadre des « Rencontres sur le plateau »
- **Samedi 18 septembre (après-midi)** : Jeu d'énigmes (escape game) sur le thème : La ferme Lépinay. 3 groupes selon l'âge (3 à 8 ans ; 8 à 15 ans ; 16 ans et adultes). *Renseignements et réservations auprès des bibliothécaires Médiathèque les Semailles.*
- **Mardi 21 septembre à 19h30** : Projection documentaire et rencontre « Contre vents et marées » de Gabrielle SCHAFF suivi d'un débat sur l'érosion, un problème local. - Salle du Clos Saint-Martin - événement organisé dans le cadre des « Rencontres sur le plateau »
- **Vendredi 24 septembre à 18h30** : Transport à la voile, projet Dundee, suivi d'une causerie « Du vent dans les voiles » avec Eugène RIGUIDEL- Salle du Bailliage de Caux - événement organisé dans le cadre des « Rencontres sur le plateau »
- **Du 18 au 29 septembre** : Exposition « Chasses taupes » par les élèves des écoles et centre de loisirs du territoire Parc de la Médiathèque Les Semailles - événement organisé dans le cadre des « Rencontres sur le plateau »



» Le festival de la Mer

Dans le cadre du festival de la Mer, la médiathèque « les Semailles » a organisé plusieurs animations culturelles pendant la saison estivale dont deux expositions sur le thème « Les Hauts-Normand et la Mer » (prêtée par les Archives Départementales) et « Le Sauvetage en Mer » (présentée par Jean-Luc LAPEL). Un spectacle musical « Echappée Mer » a également été proposé aux Canycais.es par le groupe Coin d'Parapluie ainsi qu'une conférence sur le sauvetage en Mer de Jean-Luc LAPEL. Enfin deux expositions de peinture, sur le thème de la Mer, par l'Union Artistique de Fécamp et du Pays de Caux, étaient ouvertes au public du 7 juillet au 27 août. En parallèle de ces événements, Ginou LE BRETON a animé deux ateliers d'écriture pour le grand plaisir des amoureux des lettres.

Coups de coeur des bibliothécaires



« Les lendemain » de MéliSSA DA COSTA

« A mettre impérativement dans votre sac pour la rentrée ! Une belle découverte de cette auteure de grand talent pour ce magnifique roman plein d'émotions... J'ai adoré. »

Florence



« Exercice de confiance » de Susan CHOI

« Sud des États-Unis, début des années 1980. David et Sarah s'aiment comme seuls peuvent s'aimer des adolescents intensément, obsessionnellement. Ils ont quinze ans et viennent d'intégrer une prestigieuse école d'art dramatique. Sous la férule d'un professeur aux méthodes peu conventionnelles, les deux jeunes gens sont initiés au métier d'acteur. Mais en coulisses, c'est un jeu bien plus trouble de pouvoir et de prédation qui se joue » Susan Choi, auteure américaine, nous livre ici un roman surprenant divisé en trois « Exercices de Confiance ». Pourquoi ? Le lecteur ne le comprendra qu'à la fin du livre !

Sylvie



» Episode 3 : Louis BOUILHET et Madame BOVARY

Le panneau d'information auprès de la sculpture de Louis Bouilhet dans le square René Coty à Cany-Barville est très affirmatif « Sans lui, son grand ami Flaubert n'aurait jamais écrit Madame Bovary ». Vraiment ?

Les fidèles de la Gazette se souviennent que Louis BOUILHET avait conseillé à FLAUBERT de « jeter au feu » la Tentation de Saint Antoine après une lecture à Croisset. FLAUBERT n'en fit rien puisqu'il remaniera plus tard cette œuvre à deux reprises (cauchois têtu, Gustave !), mais sur le coup, le commentaire avait dû être dur à avaler.

Alors, par amitié, notre compatriote canycais aurait recommandé à son ami de laisser de côté le symbolisme religieux et de s'attaquer à un sujet du quotidien, un drame social. Il lui aurait cité l'histoire de Delphine DELAMARE, dont le mari médecin était un ancien élève du père de Flaubert : rêvant d'une vie éclatante, elle se serait ennuyée à Ry avec son mari, aurait eu des amants et de nombreuses dépenses, et le tout l'aurait amenée à mettre fin à ses jours en s'empoisonnant à l'arsenic.

C'est de ce fait divers que FLAUBERT aurait fait ce pilier du roman moderne.

Est-il avéré que BOUILHET fut l'inspirateur de Madame BOVARY ? Ce serait une gloire, à ajouter à ses succès littéraires qui n'ont hélas pas laissé beaucoup de traces aujourd'hui. C'est Maxime du Camp qui a assisté à la scène et l'a racontée bien des années plus tard. En revanche, on ne trouve pas de trace dans leur correspondance, pourtant abondante, et FLAUBERT a tenté de faire croire qu'il avait tout inventé. Comme beaucoup de spécialistes, faisons confiance à Maxime plutôt qu'à Gustave ! Et quelques signes viennent confirmer la reconnaissance de Flaubert pour son ami :

- FLAUBERT a dédié Madame BOVARY à Louis BOUILHET.
- le premier chapitre, le seul écrit par un « narrateur », c'est à dire à la première personne, utilise le pluriel (nous) ce qui intègre au moins un copain de classe, dans cette scène où Charles BOVARY, Charbovari, arrive dans leur classe à Rouen. On se souvient que FLAUBERT et BOUILHET ont été élèves ensemble.

- au chapitre quatre, alors qu'Emma épouse Charles, les invités viennent de 10 lieues à la ronde, dont de Cany (Oui ! notre bonne ville citée dans un chef d'œuvre de la littérature mondiale !). Difficile d'ignorer qu'il s'agit là d'un clin d'œil de FLAUBERT à son ami.

Un petit conseil avant le prochain numéro de la Gazette : lire ou relire Madame BOVARY, on ne s'en lasse pas ! Et si ce roman n'a plus de secret pour vous, amusez-vous avec Contre-Enquête sur la mort d'Emma BOVARY de Philippe DOUMENC (éditions Actes sud).

Thierry MALANDAIN

**Prochain épisode :
LB, poète et dramaturge**





› Les touristes sont de retour au camping

Malgré la situation sanitaire et une météo capricieuse, la saison 2021 fut une belle surprise ! De nombreux touristes se sont rendus au camping* « le Clos des Charmilles » notamment en raison de ses chalets et de sa situation géographique. Une reprise tant attendue par l'équipe du camping municipal.**

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE :

Clairement, cette année la météo n'était pas du côté des professionnels du tourisme. Après un mois de juin mitigé où le soleil joué à cache-cache avec les nuages et la pluie, les premiers jours de juillet n'ont pas apporté les températures estivales si espérées. Cette météo s'est faite ressentir sur les réservations du mois de juin mais paradoxalement pas pour juillet. Les touristes étaient très motivés à partir en vacances et à venir découvrir la Normandie. Il faut dire que la météo n'était pas clémente pour l'ensemble du territoire.

Pour le plus grand bonheur de l'équipe du camping, les mois de juillet et d'août nous ont rappelé une époque pas si lointaine où on ne parlait pas encore de crise sanitaire. En effet, la fréquentation du camping municipal n'avait rien à envier aux années précédentes. Pour preuve, 2021 est la deuxième meilleure saison depuis l'ouverture du camping (derrière 2019). Les chalets ont rencontré un fort succès. Ces derniers étaient complets jusqu'au 22 août. Les campeurs habitués sont revenus au « Clos des Charmilles » et ils ont pu retrouver avec plaisir leur emplacement et leurs amis. Seule ombre au tableau, la faible présence de touristes en provenance de l'étranger à cause des mesures sanitaires. Heureusement, cette absence a été comblée par l'arrivée de nombreux nouveaux campeurs français.

« 2021 est la deuxième meilleure saison depuis l'ouverture du camping »

LE NUMÉRIQUE A LA COTE :

Afin de satisfaire au mieux les campeurs, mais également dans le but d'attirer de nouveaux touristes, le camping municipal a travaillé son image et sa présence sur internet. A en croire le nombre de réservations via le site www.camping-cany-barville.fr, ces efforts portent leur fruit. Pour les mois de juin, juillet et août, le site internet du camping a enregistré 93 réservations contre 67 en 2019 qui était pourtant la saison record. Plus de 2 600 personnes ont visité le site web sur cette période. De plus, différentes annonces ont été déposées sur des sites et des réseaux sociaux. Par exemple, les annonces du site « LeBonCoin.fr » ont été visionnées en moyenne 200 fois chacune (annonce renouvelée tous les 15 jours). Cette forte présence sur la toile est un bon signal pour l'avenir du « Clos des Charmilles ».

PRÉPARATION DE LA SAISON 2022 :

L'événement marquant de l'année 2022 sera le renouvellement des trois étoiles. Cette distinction a été obtenue par le camping en 2017 pour une durée de 5 ans. Les étoiles sont un gage de qualité pour les touristes et permet au « Clos des Charmilles » de mettre en avant la qualité de ses hébergements et de son savoir-faire. Après le label « Normandie Qualité Tourisme » reçu cette année, l'équipe de camping travaillera pendant la basse saison pour conserver les trois étoiles et continuer d'améliorer la qualité des services. Grâce à ses distinctions et ses investissements, le camping*** « le Clos des Charmilles » est un établissement dynamique qui séduit chaque année de nombreux touristes. Nous espérons que la météo et les mesures sanitaires seront favorables pour nous permettre de réaliser une belle saison 2022.



▲ Nicolas DUCOUROY (au centre) accompagné de Manu MARCHAND et Franck DELOMENIE

› **Aucun obstacle ne résiste à Nicolas DUCOUROY**

Force, endurance et persévérance... Voici ce qui caractérise le canycais Nicolas DUCOUROY. Ce passionné de sports outdoors et de nature, ancien soldat et arboriste grimpeur de profession, pratique à haut niveau une discipline très exigeante physiquement et mentalement, la course à obstacles. Cet athlète espère une qualification pour le championnat du monde 2022 qui se déroulera en Russie. Cette participation serait une reconnaissance pour cet homme de 50 ans au parcours atypique.

Nicolas, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la course à obstacles ?

« La course à obstacles est une course à pied avec des franchissements d'obstacles sur divers terrains. On peut, par exemple, être amené à courir, grimper, nager, escalader des cascades ou des murs, ramper dans le sable ou dans la boue... »

Comment avez-vous découvert ce sport ?

« J'ai toujours été sportif et passionné par les sports de nature mais suite à une mauvaise période de ma vie et à des problèmes de santé, j'ai décidé de tourner la page et de me reprendre en main. J'ai pratiqué plusieurs sports avant la course à obstacles. En 2015, j'ai participé à la Boot Camp Run à Quiberville avec des collègues de l'époque. Nous étions des sportifs mais nous n'étions pas forcément entraînés pour cette discipline. Au final, nous avons tout de même terminé 3èmes. Ce fut l'occasion pour moi d'échanger avec Franck DELOMENIE, organisateur de l'événement, une rencontre qui fut l'élément déclencheur. Avec mon ami Manu MARCHAND, nous avons commencé à suivre les entraînements et à nous investir personnellement. Aujourd'hui, je m'entraîne 6 jours sur 7 pour atteindre le haut-niveau. De plus, Manu MARCHAND a conçu un véritable parcours d'obstacles chez lui pour nous permettre de progresser. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette discipline sportive ?

« C'est un sport complet. Il faut savoir courir, nager, tirer, marcher, grimper... Il y a toujours la possibilité de progresser. La course à obstacles nous amène à une remise en question permanente, à un développement de la confiance en soi et conduit à un dépassement de soi. Je pense que ce sport devrait être pratiqué dans les écoles, comme cela se fait dans les pays d'Europe de l'Est. Il permet de travailler plusieurs compétences sportives comme l'endurance, la puissance, l'équilibre, l'adresse... »

« J'espère me qualifier pour les championnats du monde qui auront lieu en Russie en 2022 »

Selon vous, pourquoi ce sport est-il méconnu du grand public ?

« En France, la course à obstacles n'intéresse pas vraiment les médias. Même s'il faut avouer que la diffusion de l'émission Ninja Warrior a mis un coup de projecteur sur une partie de notre sport. Ce qui est paradoxal, c'est que dans certains pays comme aux Pays-Bas ou en Belgique, la course à obstacles est très populaire. Certains événements peuvent rassembler plus de 10 000 personnes, de la famille venue s'amuser aux athlètes de haut-niveau. Je pense qu'on devrait installer davantage d'appareils de street workout ainsi que des parcours dans les communes afin de démocratiser ce sport. Il faudrait créer des clubs et proposer des entraînements. Au niveau des instances, le sport était livré à lui-même jusqu'en 2019 avec la création de l'Union Française des Sports d'Obstacles (UFSO). Espérons que cela permettra un développement de la pratique. »

Pensez-vous que la course à obstacles puisse faire peur au non-pratiquant ?

« Oui parce que ça peut paraître très dur, ou réservé à une certaine élite. Par exemple, Ninja Warrior met en avant des sportifs avec un très bon niveau. En vérité, la course à obstacles est accessible à tous même aux familles. C'est un sport ludique et il est possible de le pratiquer simplement pour s'amuser et se dépenser. Quand on fait le Boot Run Camp à Quiberville, il y a environ 1500 participants et la plupart sont des amis venus pour le plaisir et pour passer un agréable moment. »

Pour revenir à vous, quels sont vos projets ?

« J'espère me qualifier pour les championnats du monde qui auront lieu en Russie en 2022. Pour cela, je dois finir dans le top 5 de ma catégorie (NDLR : + 50 ans) lors de l'Insane RACE de Mazeray du 4 et 5 septembre 2021. C'est pour moi un rêve est une chance de représenter mon pays à l'étranger »

Et sur le plus long terme ?

« Nous réfléchissons à une manière de faire découvrir la course à obstacles au plus grand nombre. Peut-être créer une association, peut-être proposer des entraînements ou des stages... J'ai obtenu récemment le diplôme d'animateur sportif pour être prêt si besoin. Je recherche également des sponsors pour m'aider à financer mes déplacements et mes équipements. Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui me soutiennent et qui suivent mes aventures. »



» Ecole d'hié et d'annuit

Cha fé pas loin de 60 ans que j'étions à l'école comme bié des gobiers eud ma génération, eune école eud campagne. S't'école pou y aller j'avions eum tieu pu d'un kilomètre et pou ma premié rentreille ma mé est v'nue aveuc mé pou eum montrer eul ch'min et que euj d'vais men rapp'ler pou r'venille eul midi. Pou pas ête tout seu pou fé la route euj faisait un détour de quatre chent mete, j'allais tracher un gars comme mé, étai moins du, j'avais moins pu mais gaïment deux kilomètes par tous les temps a fé quate fai par jou, est pas rien pou un gosse de chinq ans.

Sieu pas tout seu a avé fait cha, tous seu qu'habite la caampagne a s'tépoque ont fait comme mé, y avait pas gué eud vintüe et pis est pas eud bon ton d'enveiller ses poulots en auto à l'école.

Annuit quand euj veille l'emplilage eud vintües d'avant la barrié eud l'école, tout cha pou pas leu poulots marchent eud trop, faut pas gué les fatigué cha m'fai douch'ment rigoler.

A j'y r'pense, not carte, y avait pas eud roulettes, on pouvait pas la raller dérié nous fallait la porter par l'anse et tout cha su gaïment deux kilomètes et pis eud dans j'avions biaöcoup eud lives tout cha passeque on veillait biaöcoup eud matié dans la journeille et pou eul soué biaöcoup eud devouères.



Michel BASILLE

» Ecole d'hier et d'aujourd'hui

Il y a environ 60 ans j'étais à l'école comme bien des personnes de ma génération, une école de campagne. Cette école était distante, par le plus court chemin, d'à peu près un kilomètre deux cent. Pour ma première journée d'école, à l'âge de cinq ans, ma mère est venue m'accompagner, me montrer le chemin car par la suite, je devais rentrer seul pour manger et repartir à pied aussitôt après, qu'il pleuve ou qu'il vente. Pour ne pas être vraiment seul je faisais un détour pour rejoindre un voisin de mon âge ce qui mettait environ quatre cent mètres de plus et quatre cent mètres à cinq ans, ce n'est pas anodin.

Ce que je raconte là, je ne suis pas le seul à l'avoir fait, tous les jeunes enfants de paysans habitant la campagne ont vécu cette situation, il n'y avait pas ou peu de voitures et ce n'était pas de bon goût d'emmenner ses enfants à l'école en voiture.

Aujourd'hui quand je vois les embouteillages de voitures qu'il y a à l'entrée de la cour d'école, des parents qui veulent déposer leurs progénitures au pied de la barrière, il ne faut pas qu'ils marchent de trop, il ne faut pas les fatiguer, ça me fait doucement sourire.

A j'oubliais, dans le cartable qu'on appelait « carte », il n'y avait pas de roulettes, il fallait la porter uniquement par l'anse, sur presque deux kilomètes et souvent elle était lourde car chaque jour on étudiait plusieurs matières et des devoirs le soir on en avait.



« A la récré on jouait à cat juqué, des fais au ballon et pis des fais aux billes et pis les filles jouaient à saôter dans des carrais pou vai eul paradis, la marelle qui z'aplait cha, d'aôtes saôtaient aveuc eune corde »

LISTE : AGIR ENSEMBLE POUR CANY-BARVILLE

Malgré les rebonds de la pandémie de la Covid 19, nous avons décidé dans le respect des règles sanitaires, de maintenir nos engagements et de concrétiser les projets de notre programme.

Sous l'impulsion de notre maire, Jean-Pierre Thévenot, avec l'ensemble des élus et des personnels de santé, nous avons réalisé une Maison de santé, qui constitue un élément essentiel du bien-vivre en milieu rural. Ce regroupement d'offres de soins en un lieu unique, moderne et agréable apporte un service indispensable à l'ensemble de la population du territoire.

Certains esprits chagrins rechignent en arguant « de coûts de fonctionnement de chauffage ». Mais il n'en est rien, puisque les charges sont évidemment répercutées sur les loyers. Par contre, dans un souci de bonne gestion, la municipalité a à cœur de protéger les investissements communaux.

Un autre projet renforçant l'offre de logements est en train de prendre forme par la construction de deux nouvelles résidences à proximité du centre-ville. Les logements devraient être disponibles fin 2022 pour attirer des nouvelles populations et offrir une meilleure qualité d'habitat.

L'équipe municipale attache une importance toute particulière à la qualité de l'éducation de nos enfants. C'est pourquoi, comme elle s'y est engagée, elle a mobilisé des moyens importants pour équiper les classes en ordinateurs et tablettes.

Enfin, dans le but de proposer une offre culturelle diversifiée, nous avons créé un « Chemin des Poètes » qui sera inauguré lors des célébrations du bicentenaire Flaubert-Bouilhet.

Tous ces projets voient le jour grâce à une équipe municipale engagée et solidaire et un personnel communal dévoué et mobilisé.

L'équipe Agir Ensemble pour Cany-Barville

LISTE : DEMAIN AVEC VOUS, UN NOUVEAU CAP POUR CANY-BARVILLE

Le budget de fonctionnement de la commune est dangereusement impacté par des choix politiques passés et présents.

Malgré nos différentes interventions en séance de conseil municipal, Monsieur le Maire et son équipe ne cessent d'alourdir le budget de fonctionnement de notre commune, sur des réalisations qui ne devraient pas être supportées par la mairie.

Dans le cadre de la réalisation du lotissement du champs de foire, 1,1 hectare d'espace vert sera cédé au bailleur social pour un euro symbolique, alors que son entretien restera à la charge de la commune.

Il en est de même pour les coûts d'entretien et de chauffage de la maison de santé. Nous nous inquiétons pour les canycais qui vont devoir payer ces frais de fonctionnement pour tous les usagers, y compris pour eux qui ne sont pas du territoire.

À cela s'ajoutent des décisions sans vision de long terme prises pour le camping municipal.

Lors de la construction des nouveaux chalets, une convention passée avec EDF prévoyait un financement permettant l'équilibre financier de cette opération et loger les prestataires de la centrale lors des grands arrêts. Cet engagement d'EDF a pris fin alors qu'il reste bon nombre d'échéances de remboursement à honorer, ce qui va mettre en grand danger l'équilibre budgétaire du camping. Nous nous étonnons que la mairie n'ait rien fait pour anticiper cette problématique financière.

Aux parents, enfants et enseignants, nous souhaitons une bonne rentrée scolaire, dans les meilleures conditions, en espérant qu'elle sera moins compliquée que la précédente, et à l'ensemble des associations, commerçants et entreprises canycais, une excellente reprise de leurs activités

X. Batut, F. Hervieux, C. Hannion

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Celui-ci régit l'espace réservé à l'opposition dans les supports et publications de la commune. Jusqu'à présent, l'obligation de prévoir un tel espace s'appliquait uniquement aux communes de plus de 3.500 habitants (ainsi bien sûr qu'à l'ensemble des départements et des régions, régis par des dispositions similaires du CGCT).

L'article 83 de la loi NOTRe a prévu d'étendre cette obligation aux communes de 1.000 à 3.500 habitants. Dorénavant, vous trouverez ces tribunes dans la gazette.

Votre agenda des animations

SEPTEMBRE

- VENDREDI 17 : Réunion d'information - Réserve communale de sécurité civile - mairie (18h)
- SAMEDI 18 : Conférence et jeux d'énigme - médiathèque "les Semailles" - dès 14h30
- DIMANCHE 19 : Thé dansant – Les Friants de l'accordéon – salle Daniel Pierre

OCTOBRE

- LE VENDREDI 1 ET SAMEDI 2 : Bicentenaire FLAUBERT-BOUILHET - Inauguration du "Chemin des Poètes" - Programme disponible sur www.cany-barville.fr -
- DIMANCHE 3 : Foire à la puériculture – Les Canylloux – Salle Daniel Pierre (9h-16h)
- DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 – Semaine bleue
- MARDI 5 : Don du sang – Salle Daniel Pierre – (Matin)
- DIMANCHE 10 : Randonnée Octobre Rose – Clos Saint Martin – (10h)
- VENDREDI 15 : Remise des prix des Maisons Fleuries – Mairie – Salle Daniel Pierre
- DIMANCHE 17 : Repas dansant – Les Friants – Salle Daniel Pierre – (12h-20h)
- DU SAMEDI 23 AU DIMANCHE 31 : Fête foraine
- DIMANCHE 24 : Loto – Cany Handball – Salle Daniel Pierre
- MARDI 26 : Conférence Octobre Rose – Salle des Mariages
- SAMEDI 30 : Atelier Halloween – CME - Salle Daniel Pierre
- DIMANCHE 31 : Loto – Les Amis de l'orgue – Salle Daniel Pierre

NOVEMBRE

- SAMEDI 6 : Bal – Cany Football Club – Salle Daniel Pierre – (20h-6h)
- JEUDI 11 : Commémoration du 11 novembre – Rassemblement Caserne des Pompiers
- DU JEUDI 11 AU SAMEDI 13 : Pièce de théâtre « La cuisine au beurre »
- DIMANCHE 14 : Loto – Les Lutins de Pergaud – Salle Daniel Pierre – (12h-20h)
- DIMANCHE 21 : Déjeuner dansant ou concert (événement à préciser selon la situation sanitaire) - Cany Accordéon Club - Salle Daniel Pierre
- VENDREDI 26 : Pièce de théâtre - événement dans le cadre Novembre en Normandie - salle Daniel Pierre